

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:**

**Le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 20 avril 2015, a adopté le Règlement numéro 878-2015 établissant une tarification pour l'utilisation du Chalet en bois rond.**

**Le Règlement numéro 878-2015 établissant une tarification pour l'utilisation du Chalet en bois rond est déposé au bureau municipal, 550, rue Notre-Dame, Montebello ( Québec ) JOV 1LO et toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.**

**Le Règlement numéro 878-2015 établissant une tarification pour l'utilisation du Chalet en bois rond entrera en vigueur conformément à la loi.**

**Donné à Montebello ce 29 avril 2015.**



**Manon Boucher**

**Secrétaire-trésorière adjointe**

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Manon Boucher, secrétaire-trésorière adjointe certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 29 avril 2015 entre 15 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 avril 2015.



Manon Boucher  
Secrétaire-trésorière adjointe